

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Bureau Séance du Jeudi 14 Février 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, Information, 7.1, 7.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h25.

Etaient présents: M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 3.2), M. Daniel HUOT (à partir du 7.1), M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET (à partir du 3.2), M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY (à partir du 7.1), M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN

<u>Etaient absents</u>: M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Karima ROCHDI, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, Marcel FELT, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Christophe LIME

Procurations de vote :

Mandants: A. BLESSEMAILLE, S. WANLIN, A. POULIN, T. MORTON,

Mandataires: J. KRIEGER, N. BODIN, F. PRESSE, M. LOYAT

Demande de subvention du Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Doubs (CDRP25) pour des travaux sur le GR 59

Rapporteur: Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Commission: Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023	Montant de l'opération : 2 000 €
« Circuits pédestres et VTT »	
Sous réserve de vote du	BP 2019 et du PPIF 2019-2023

Résumé:

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Doubs (CDRP25) sollicite le Grand Besançon pour son projet de remise en état d'escaliers sur un tronçon du sentier de grande itinérance du GR^R 59, sur la commune de Vaire. Cette portion du GR^R 59 est également valorisée et empruntée en tant que liaison entre circuits de petite randonnée pédestre communautaires. Il est proposé d'accorder une subvention de 2 000 € pour ce projet qui contribue au développement et à la valorisation d'un produit de grandes itinérances sur notre territoire en cohérence avec le schéma tourisme et la démarche Grandes Heures Nature.

I. Projet de réfection des marches d'escaliers du sentier GRR 59, Vaire

Le CDRP25 assure bénévolement l'entretien des sentiers des GR^R sur le département du Doubs, notamment le GR^R 59 qui traverse notre territoire (celui-ci relie le Ballon d'Alsace à la Porte des Alpes).

Le comité souhaite rénover le site, en remplaçant l'intégralité des marches d'escaliers devenues vétustes et dangereuses. En effet, cette zone pentue et exposée, aménagée dans les années 80 par le Génie, support du GR^R 59 témoigne de l'usure naturelle engendrée par les conditions climatiques de notre région.

Le budget prévisionnel de réfection et rénovation des marches d'escalier se monte à 9068 €, répartis comme suit :

Réfection et rénovation (travaux, locations) : 6 468 €
 Signalétique, totem, panneau d'informations : 2 000 €

Défraiement : 60

Le plan de financement envisagé par le CDRP 25 est le suivant :

Financement de la Fédération Française de Randonnée : 4 000 €
Autofinancement CDRP25 : 1 068 €
Subvention Conseil Départemental du Doubs : 2 000 €
Subvention CAGB : 2 000 €
TOTAL : 9 068 €

II. Lien de ce projet avec les politiques conduites par le Grand Besançon

De son côté, le Grand Besançon a aménagé et entretient des itinéraires de petite randonnée pédestre (offre de proximité). Dans ce cadre, il utilise certaines portions du GR^R 59, comme liaison entre ces circuits pédestres locaux. Le GR^R 59 participe ainsi du maillage complet de ce réseau de petite randonnée pédestre.

La portion du GR^R 59 comportant les marches d'escaliers que souhaite réhabiliter le CDRP25 est une de ces portions valorisée comme liaison par la CAGB. Sa réhabilitation participe donc au bon état de l'offre communautaire également.

Plus globalement, le développement et la valorisation de l'offre de Grande Randonnée pédestre (GR^R 59, GR^R 145/Via Francigéna) s'inscrivent pleinement dans le schéma de développement touristique du Grand Besançon qui vise à promouvoir le tourisme d'itinérance. Ils sont également cohérents avec le projet « Grandes Heures Nature » qui promeut les activités de plein air sur notre territoire, et notamment la pratique de la randonnée pédestre.

III. Intervention proposée du Grand Besançon

Au regard de ce qui précède, ce projet apparaît totalement en phase avec l'action de la CAGB.

Aussi, il est proposé d'accorder la subvention de 2 000 € sollicitée.

Les crédits seront prélevés sur la ligne « circuits pédestres et VTT » du budget tourisme, section d'investissement.

M. A. LORIGUET, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve de vote du BP 2019 et du PPIF 2019-2023, se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € au Comité Départemental de la Randonnée pédestre du Doubs.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 26 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote : 1

Pour extrait conforme,

Le Vice-Frésident suppléant,

Gabriel BAULIEU

Préfecture du Doubs

Reçule 20 FEV, 2619

Contrôle de légalité